

# La ville de Thonon a-t-elle besoin d'une nouvelle plage ?

Avec une offre concentrée à l'Est et plusieurs kilomètres de rives dépourvus de sites de baignade, la création d'une nouvelle plage apparaît crédible. Une possibilité qui n'est pas envisagée par la mairie.

DOSSIER RÉALISÉ PAR BENOÎT SOURD

## THONON-LES-BAINS

Ce dimanche, les rives du Léman ne désespèrent pas. Occupé à jouer à cache-cache avec les nuages depuis le début de l'été, le soleil irradie enfin le plus grand lac d'Europe.

Au parc de la Châtaigneraie, les parties de foot, jeux de bois et barbecues surplombent la petite plage de Saint-Disdille où se côtoient bouées flamant rose, paddles et nageurs. Plus loin, les serviettes sont alignées le long des portions de rivage encore accessibles, ayant pour l'instant échappé à l'érosion des berges (lire page 4). La Pinède, site naturel embrassant la baie de Thonon, affiche elle aussi quasi-complet. D'autres baigneurs ont préféré s'offrir une entrée à la Plage municipale et son plongeur iconique.

Un succès incontestable, d'années en années, qui rend crédible la nécessité d'ouvrir une nouvelle plage, plébiscitée par les lecteurs du *Message*. Voici quatre raisons d'appuyer cette demande :

### 1 4,2 kilomètres de rives sans plage

Visionner une simple carte suffit à se faire une idée sur l'inégale répartition des sites de baignade thononais. De la rivière du Pamphiot, frontière naturelle avec Anthy-sur-Léman, à la Plage municipale, les nageurs comme les amoureux du farniente doivent passer leur tour. Confrontés aux 4,2 kilomètres de rives sans la moindre plage, rythmés par les propriétés, les habitants du centre-ville et de l'Ouest thononais seraient en droit de se sentir délaissés. « *Oui pour un accès au lac via le port de Rives* », défend Laurent sur le Facebook du *Message*; « *en bas du parc de Corzent ?* » s'interroge Emmanuelle; « *clairement côté Montjoux* », embraye Cléo. Des élus d'opposition soutiennent justement l'ouverture de la baignade à Montjoux. Mais le maire en conteste la pertinence et la faisabilité.

### 2 Anthy mieux loti mais payant

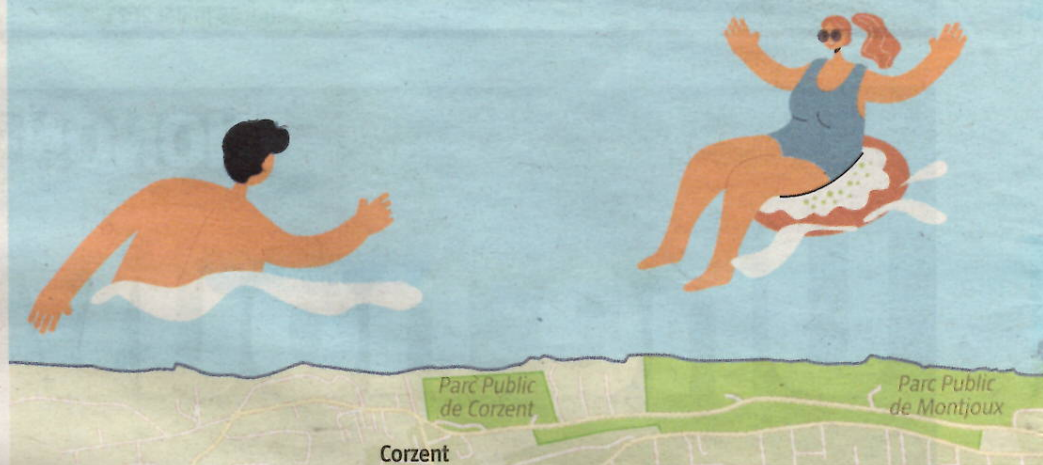
Certains préfèrent donc prendre la direction d'Amphion où « *les espaces sont magnifiques et vastes* » indique Anne,

ou du village d'Anthy-sur-Léman, au littoral mieux doté en proportion de ses 2185 âmes. Quatre sites de baignade sont ouverts au public pour 3,6 kilomètres de rives, soit une plage pour 900 mètres contre une tous les 2,5 kilomètres pour la capitale du Chablais. Un moyen de repli efficace pour les Thononais ? Peut-être, encore faut-il que tous les automobilistes acceptent de s'acquitter d'un stationnement payant à Corzent, comme aux Recorts.

### 3 La Pinède, petite et bondée

Petite et prisée, la plage de la Pinède est victime de son succès. L'étroite langue de galets est bien souvent surchargée aux belles journées d'été. L'érosion des berges n'aide pas et les moindres vagues provoquées par les va-et-vient de bateaux à moteur peuvent s'avérer fatales aux affaires restées trop proches de l'eau, faute de place suffisante. « *Notre plage de Ripaille était vaste et magnifique autrefois mais elle s'est effondrée dans le lac et s'est réduite comme peau de chagrin* », regrette Sylvain. De quoi déployer l'ensemble des estivants sur les portions

## Trois plages pour un littoral de 7,5 kilomètres



La plage de Saint-Disdille est l'une des trois plages de Thonon.

sauvages suivantes... jusqu'à la plage naturiste, elle aussi trop petite !

### 4 La nostalgie des anciennes plages

Difficile d'échapper au vieux refrain du "c'était mieux avant" quand il est question de se replonger dans les anciennes cartes postales et vieilles photos des rives lémaniques. A Thonon, si celles-ci ne sont pas forcément légions, elles sont assez

nombreuses pour témoigner d'un passé bucolique où les sorties dans l'eau s'improvisaient facilement d'un bout à l'autre de la commune. Des anciennes cabines de plage le long des quais de Ripaille aux plages Bocard et des Petits foyers (lire page 3) entre Montjoux et Corzent, la résurrection de ce Thonon d'antan en ferait rêver plus d'un.

Remerciements à l'association le Lac pour tous pour la communication de données dans le cadre de ce dossier.

### Un site pour les chiens ?

Sur la page Facebook du *Message*, plusieurs internautes encouragent la création d'une plage ouverte aux chiens. « *Et un accès pour nos amis toutous ? On les a bannis petit à petit des plages depuis quelques années, mais est-ce qu'elles sont pour autant devenues plus propres ? Posez-vous les bonnes questions à la municipalité de Thonon-les-Bains !* » a ainsi écrit Salomé, suivie par Karine : « *Oui c'est injuste pour tous les propriétaires de chiens... qui ont aussi le droit d'aller se baigner avec leurs compagnons !* »

## La gauche dit oui à la baignade à Montjoux

Voilà certainement l'une des propositions politiques qui avait retenu l'attention des Thononais lors des dernières élections municipales. Le mouvement citoyen, "Nouvelle Ere", ancré à gauche, avait porté le projet de création d'une nouvelle plage à Montjoux. Pour marquer le coup, une membre de l'équipe était allée piquer dans une tête, dans une vidéo diffusée sur Facebook. « *On se disait qu'il fallait une plage plus proche du centre-ville et qui soit publique. Aujourd'hui, pour se rendre à Saint-Disdille ou la Pinède, beaucoup d'habitants sont obligés de prendre leur voiture. Accéder à un nouveau site, cette*



Jean-Baptiste Baud est le chef de file de Nouvelle Ere.

fois-ci en vélo ou en transport en commun nous paraissait pertinent », s'en explique le socialiste Jean-Baptiste Baud, chef de file du mouvement. Un cheminement cycliste qui devait justement s'inscrire « *dans un plan de mobilité*

douce que l'on avait défini pour Thonon-les-Bains ». Une année plus tard, l'aménagement de cette nouvelle plage est resté au stade de projet et n'a entraîné aucun débat au sein du conseil municipal.

## Voulez-vous d'une nouvelle plage ?

79 %  
oui

21 %  
non



Sondage réalisé sur le site internet du *Message* auquel ont participé 1029 internautes.

Infographie : Le Message